

Poliquin, Renée (BAPE)

De: Caroline Hardy [chardy@minearnaud.com]
Envoyé: 11 novembre 2013 13:21
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Cc: François Biron
Objet: demandes DQ48.2 et DQ50
Pièces jointes: DQ48.2-Réponse MAnov2013.pdf; DQ50-Réponse MAoct2013.pdf

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Bonjour Mme Poliquin,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux demandes DQ48.2 et DQ50.

Cordialement,

Caroline Hardy, ing.

Directrice Environnement/Environmental Director



Mine Arnaud

555 Boul René Lévesque O,
Suite 500
Montréal, Québec H2Z-1B1
Montréal Office : (514) 397-9191 ext : 1207
chardy@minearnaud.com

Objet : Précisions demandées aux réponses fournies pour les questions du document DQ48 concernant le projet Mine Arnaud – Courriel du BAPE daté du 4 novembre 2013 (DQ48.2)

1. Dans la réponse à la question 1 du document DQ48.1, vous mentionnez que les « différents aspects de l'étude d'impact et/ou du plan minier ne sont pas nécessairement tenus pour compte dans le rapport technique NI 43-101 » et qu'il n'y aurait pas d'excavation de mort-terrain à l'année 10. Pourtant, dans le document DQ34.1, vous avez fourni des taux d'extraction annuels basés sur le rapport NI 43-101 en affirmant dès la première ligne qu'il s'agissait du plan minier. Vous avez par ailleurs affirmé que l'évaluation des réserves est terminée (DQ25.1, p. 5).

Veuillez corriger le tableau présenté à la page 2 du document DQ34.1 en ajustant les valeurs pour le mort-terrain ou toutes autres valeurs qui ne correspondraient pas aux paramètres inscrits dans l'étude d'impact ou autres documents qui ont été transmis à la commission d'enquête.

Réponse :

Effectivement, les taux d'extraction du document DQ34.1 sont les taux d'extraction annuels basés sur le rapport NI43-101. Il s'agit du plan minier inclut dans le rapport NI43-101. Cependant et ce pour respecter nos engagements, ce plan minier doit être revu afin d'excaver plus de mort-terrain dans les premières années pour construire la butte-écran. Ainsi, il n'y aura pas d'excavation de mort-terrain à l'année 10.

L'évaluation des réserves est terminée. Le plan minier détaillé sera maintenant revu par l'équipe de Mine Arnaud afin de respecter ce qui a été présenté dans l'étude d'impact en termes de tonnage annuel et respectera le rapport NI-43-101 en termes de tonnage total et de durée de vie de mine.

2. Dans le document DQ48.1, à la question qui demandait : « où seraient expédiés tous les chargements qui ont été pris en compte dans la modélisation (chargement dans la fosse, à l'ouest de la fosse, pile haute teneur, pile basse teneur) ? » vous avez répondu que : « Les trajets utilisés pour la modélisation sont présentés à la figure 7 du rapport de modélisation de la dispersion atmosphérique de juin 2013 »

Or, ces trajets sont présentés sous la forme de segments et il n'est pas possible, par la lecture de la figure, de connaître la destination de chacun des chargements puisque pour l'année 6 il y a quatre destinations et pour l'année 10 deux destinations.

La commission réitère donc sa question : pour les années 6 et 10 retenues pour la modélisation, où seraient expédiés tous les chargements qui ont été pris en compte (chargement à l'ouest de la fosse, à l'est de la fosse, pile haute teneur, pour l'année 6) (chargement dans la fosse, à l'ouest de la fosse, pile haute teneur, pile basse teneur pour l'année 10) ?

Réponse :

Année 6 :

chargement de l'ouest (LOAD1) :

Destinations possibles :

- pile de minerai basse teneur (DUMP1)
- pile de minerai haute teneur (DUMP2)
- halde à stérile (DUMP3)
- déchargement au concasseur (DUMP4)
- pile de mort-terrain (DUMP5)

chargement de l'est (LOAD4) :

Destinations possibles :

- pile de minerai basse teneur (DUMP1)
- pile de minerai haute teneur (DUMP2)
- halde à stérile (DUMP3)
- déchargement au concasseur (DUMP4)
- pile de mort-terrain (DUMP5)

chargement pile de minerai haute teneur (LOAD2) :

Destinations possibles :

- déchargement au concasseur (DUMP4)

Année 10 :

chargement dans la fosse (LOAD1) :

Destinations possibles :

- halde à stérile (DUMP3)
- déchargement au concasseur (DUMP4)

chargement de l'ouest (LOAD4) :

Destinations possibles :

- halde à stérile (DUMP3)
- déchargement au concasseur (DUMP4)

chargement pile de minerai haute teneur (LOAD2) :

Destinations possibles :

- déchargement au concasseur (DUMP4)

chargement pile de minerai basse teneur (LOAD3) :

Destinations possibles :

- déchargement au concasseur (DUMP4)

Est-ce que vous confirmez qu'aucun déchargement de minerai de faible de teneur et de haute teneur ne serait effectué ailleurs qu'au concasseur à l'année 10, tel que cela a été modélisé ?

Réponse :

Dans un contexte minier, une telle affirmation ne peut être faite puisque la caractérisation du minerai de basse ou de haute teneur dépend directement du prix du marché. Avec l'information disponible actuellement, nous ne prévoyons pas décharger du minerai de basse et de haute teneur ailleurs qu'au concasseur à l'année 10. Néanmoins, advenant une variation des prix de l'apatite, à la hausse ou à la baisse, cette situation pourrait changer. Il en est de même pour toutes les années de production. Par exemple, si le prix de l'apatite augmente, une partie du matériel qui était considéré comme étant du stérile pourrait devenir du minerai de basse teneur. Le minerai de basse teneur pourrait quant à lui devenir du minerai de haute teneur.

Il faut également tenir compte de bris d'équipement potentiels ou de maintenance obligatoire sur le concasseur qui fera en sorte de stocker temporairement du minerai à l'endroit de la halde à minerai haute teneur.

La modélisation atmosphérique est basée sur un tonnage annuel et non sur la teneur du minerai. Notre plan minier sera ajusté de manière à respecter le tonnage annuel présenté dans l'étude d'impact, soit celui utilisé dans la modélisation, et rencontrer nos engagements au niveau environnemental.

Les grandes lignes du projet demeurent les mêmes, nos engagements sont les mêmes mais dans un contexte minier en constante évolution, tant au niveau économique que technique, des ajustements seront requis tout au long du projet. Les détails opérationnels ne peuvent être définis avec certitude et s'y engager serait dès lors irréaliste.